

Cote G68 aux Archives Départementales du Jura, procès verbal du 12 février 1779 pour la demande de dispense pour mariage de Pierre Claude BAILLY COMTE et Marie Thérèse CHAVIN

Présentation

Les photos DSC05952 à DSC05957 ont été prises par Roger Bailly Salins aux Archives Départementales du Jura.

Résumé

La commission de l'évêque de Saint-Claude a été donnée le 10 février 1779, le procès verbal est du 12 février et la dispense a été accordée le 14 février 1779.

Suppliant : Pierre Claude BAILLY COMTE, garçon âgé de 35 ans, de la paroisse de Morbier où il a toujours demeuré.

Suppliante : Marie Thérèse CHAVIN, « âgée de près de vingt cinq ans accomplis », de la paroisse de Morbier où elle a toujours demeuré. Elle « a un pere et une mere fort âgée, un frère qui n'a qu'un bras ». Elle « heritera par egale portion avec son frère, et chargée de payer la Dot de deux soeurs mariées ».

Ils sont parents du 3^e au 4^e degré de consanguinité en ligne collatérale.

Témoins : Nicolas BAILLY MAITRE. Il est le seule a savoir signer.
Jacques GIROD
Pierre Louis COLLET
Jean Claude COLLET

Arbre généalogique

	Souche ignorée	
Cila MOREL MARÊCHAL		Claudine Antoinette MOREL MARÊCHAL
Marie BAILLY MAITRE		Clauda GIROD
Pierre Claude BAILLY COMTE		Pierre Claude CHAVIN
Suppliant		Marie Thérèse CHAVIN
		Suppliante